



Ingénieur(e), cadre, technicien(ne), agent de maîtrise: Professions à risques...

ÊTRE PROFESSIONNELLEMENT ENGAGÉS ET SOCIALEMENT RESPONSABLES

Les employeurs nourrissent souvent la division entre les composantes du salariat, notamment pour occulter la domination des stratégies financières. L'encadrement est directement mis sous pression, sans pouvoir intervenir sur ces orientations. Dans le même temps, sur le champ de la santé, de la qualité de vie au travail, les entreprises ne se privent pas d'organiser leur impunité juridique en déléguant leurs responsabilités, y compris pénales, sur les personnels d'encadrement.

POURQUOI SE SYNDIQUER ? POUR ÊTRE RESPECTÉS ET RECONNUS.

Qualifications et salaires : urgente revalorisation !

Les études, la qualification doivent être reconnues et rémunérées à leur juste niveau. C'est pourquoi nous revendiquons :

- la reconnaissance des diplômes dès l'embauche ;
- la reconnaissance des qualifications par le salaire et non sous des formes aléatoires ;
- l'encadrement doit bénéficier d'augmentations générales ;
- aucun salaire cadre inférieur au plafond de la Sécurité sociale (3 170 € bruts/mensuel) ;
- garantir l'égalité femme/homme dans le déroulement de carrière et la rémunération.

Le temps de travail, ça (se) compte.

C'est pour cela qu'il faut :

- la comptabilisation de toutes les heures supplémentaires payées et/ou récupérées ;
- le décompte de toutes les heures effectuées, quel que soit le type de forfait ;
- l'allègement des charges de travail et le suivi collectif ;
- une organisation du travail permettant de concilier vie privée et vie professionnelle.
- la rémunération ou la récupération de l'ensemble des heures de travail effectuées ;
- le travail de nuit ou le dimanche doit rester exceptionnel et faire l'objet de majoration ;
- le temps de transport effectué durant les déplacements professionnels doit être considéré comme du temps de travail.

Notre santé en jeu dans les organisations du travail

Les pressions de toutes sortes ont un prix. Il existe un lien entre la conception qu'ont les actionnaires du rôle de l'entreprise, c'est-à-dire la course sans fin à la performance qu'ils imposent à l'encadrement et la dégradation des conditions de travail qui atteint la santé physique et morale des salariés. Nous demandons des droits traduisant une autre conception du management, fondée sur le plein exercice de nos qualifications, leur reconnaissance et le respect de nos responsabilités

Pour un autre management : droits, écoute, respect

L'entretien professionnel devrait être préparé au sein du collectif de travail et les moyens mis à disposition par l'employeur devraient être discutés. L'évaluation des salariés devrait se faire sur la base de critères objectifs et transparents.

Un autre mode de management est possible. Il doit respecter les droits individuels et collectifs, permettre à l'encadrement de rester maîtres de leurs objectifs et de peser sur les moyens qui leur sont alloués pour les atteindre : une démarche plus juste.

La CGT porte le projet d'un Nouveau Statut du Travail Salarié qui couvrirait l'ensemble des composantes du salariat. Avec l'UGict, les Ingés Cadres Techs CGT conçoivent le statut de l'encadrement comme un chapitre de cet ensemble de protections, notamment pour briser l'isolement de ces catégories, modifier les rapports sociaux dans l'entreprise et la conception de la hiérarchie.

Qu'est-ce que l'UGICT-CGT?

L'UGICT-CGT est la référence syndicale pour les ingénieurs, cadres, professions techniques.

80 000 syndiqués de la CGT y sont affiliés, dans toutes les branches professionnelles et sur tout le territoire. Des agents de maîtrise aux cadres dirigeants, nous avons un rapport spécifique au travail. Nous nous organisons dans l'UGICT pour que nos aspirations et notre vécu au travail se traduisent dans de revendications syndicales majoritaires.

Notre choix est aussi celui de la solidarité avec l'ensemble des salariés car nous partageons les mêmes intérêts.

UGICT - CGT Demande de contact.

NOM - PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
EMAIL : PORTABLE :
PROFESSION : ENTREPRISE :

L' UGICT-CGT, votre force pour demain !

Fédération Nationale des Travailleurs du Verre et de la Céramique.

263, Rue de PARIS – 93100 MONTREUIL – France

Tel : 01 55 82 85 39 – Fax : 01 55 82 85 37 – www.verreceram-cgt.fr